

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### ***La direction de Conforama persiste à vouloir licencier notre Camarade Patrick !!!***

Malgré la vacuité évidente du dossier monté contre lui, constatée durant l'entretien préalable du 12 décembre 2022, durant lequel chaque reproche fait par la direction a été contesté tant sur le fond que sur la forme faute d'éléments, la direction générale de Conforama persiste et signe en faisant convoquer notre Camarade Patrick FORGE en réunion extraordinaire du CSE CENTRE SUD, dont il est par ailleurs le secrétaire, avec à l'ordre du jour la consultation portant sur son licenciement « pour faute ».

Rappel des faits : notre Camarade Patrick FORGE a commis aux yeux de Conforama la « faute » de lancer une alerte et de déclencher une enquête qui a mis en évidence une situation de management « toxique » de la part du directeur du magasin de Montluçon (03). Salariés en souffrance, certains risquant même de vouloir attenter à leur vie... et en face, un directeur qui se déclare en accident du travail le soir même de l'entretien mené par notre Camarade durant son enquête.

Malgré la mobilisation de **FORCE OUVRIERE** et le soutien des autres organisations syndicales, que ce soit durant l'entretien préalable de notre Camarade ou durant la réunion du CSEC qui s'est tenue au Siège social le 14 décembre 2022, malgré nos communiqués de presse et nos demandes réitérées de faire arrêter cette procédure inique, rien n'y fait. La direction générale de Conforama veut licencier notre Camarade et ce choix est manifestement beaucoup plus important que de faire cesser des comportements managériaux moyenâgeux.

Notre Camarade Patrick FORGE consacre ses jours et parfois ses nuits à défendre ses collègues, que ce soit à travers ses mandats d'élu au CSE CENTRE SUD, d'élu au CSEC de Conforama France, mais aussi de Conseiller prud'homal. Inadmissible donc pour la direction de Conforama, qui préfère protéger un manager qui plus est, récidiviste, puisque son comportement était rigoureusement identique dans son ancienne affectation au magasin Conforama de PAU.

Nous appelons solennellement une toute dernière fois la direction générale de Conforama à revoir sa position et à cesser immédiatement la procédure déclenchée contre notre Camarade.

Faute de quoi, nous prendrons acte de ce qui est pour nous une attaque contre notre organisation syndicale et plus généralement, contre l'ensemble des représentants du personnel.

Avec tout le soutien de la Section fédérale du Commerce & VRP de la Fédération des Employés et Cadres **FORCE OUVRIERE**, nous en tirerons toutes les conséquences.

Paris, le 16 décembre 2022.

#### ***Contacts :***

**Gérald GAUTIER, Secrétaire de la Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC-FO : 06 60 86 28 29**

**Jacques MOSSE-BIAGGINI, Délégué Syndical Central FEC-FO Conforama France : 06 61 55 31 68**

**Mouloud HAMMOUR, Secrétaire FORCE OUVRIERE du CSEC : 06 23 79 92 25**

**Audrey RICCI, Secrétaire Adjointe de la Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC-FO : 06 78 83 98 34**